

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 091-219102076-20260430-ACTE20260391-DE

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N°	2026	039	1
----	------	-----	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCATION 24 avril 2026	L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 24 avril 2026	Étaient présents : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS	M. BREHIER, MME RAFOUJAUULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, M. CHATTAHI, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PALA, M. GOUSSEFF, M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES formant la majorité des membres en exercice.
EN EXERCICE : 29	
PRÉSENTS : 25	Absents représentés : M. COUTURIER par MME RAFOUJAUULT, MME PICARD par M. TOUTI, MME VINCENT par MME DELAVOIX et M. GONCALVES par MME CLERVILLE.
VOTANTS : 29	MME CAILLON a été élue secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE
L'ASSOCIATION CLIC ORGESSONNE
(CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE)**

Monsieur FRIMON-RICHARD, Maire d'Egly, rappelle à l'assemblée que le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC ORGESSONNE) est un service de proximité, destiné à toutes les personnes de plus de 60 ans, à leur famille, à l'entourage et à l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la gérontologie.

Il précise que son rôle est d'améliorer le quotidien et répondre aux besoins des personnes âgées (écoute, information, orientation, évaluation des besoins, préservation du lien social et proposition d'un accompagnement individualisé).

Il ajoute que les interventions du CLIC sont gratuites grâce au financement du Conseil Départemental de l'Essonne et des communes adhérentes (EGLY adhère via Cœur d'Essonne Agglomération).

Il souligne que conformément à la réglementation et aux statuts de ladite association, il convient de désigner un représentant du Conseil Municipal qui siègera à son Conseil d'Administration.

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT que Madame Martine DELAVOIX est candidate.

Après en avoir délibéré, à 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS,

DÉSIGNE Madame Martine DELAVOIX, Maire Adjoint, représentante du Conseil Municipal qui siègera au Conseil d'Administration du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC ORGESSONNE).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 06/05/2026
et de la publication le : 07/05/2026
Le Maire



Pour extrait conforme

Le Maire d'Egly

Benoît FRIMON-RICHARD

